

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- | | | | |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Coloured covers /
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> | Coloured pages / Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> | Covers damaged /
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> | Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> | Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> | Cover title missing /
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> | Pages detached / Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence |
| <input type="checkbox"/> | Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> | Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> | Only edition available /
Seule édition disponible | <input type="checkbox"/> | Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure. | | |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /
Commentaires supplémentaires: | | Continuous pagination. |

LE BOURRU,

JOURNAL A L'USAGE DES GENS DE BELLE HUMEUR.

Pour le " Bourru."

LES VERS DE M. MARSAIS.

Air : La bonne aventure, ô gai !

Marsais vient d'inaugurer
Une ère nouvelle,
Maintenant on peut rimer
A la manivelle ;
N'appellez point, mes amis,
Ces vers du *Salmigondis*,
C'est d'la prose en peine, ô gai !
C'est d'la prose en peine.

Celui qui jadis donna
Des lois au Parnasse,
Avec rigueur condamna
Les vers à la brasse ;
Aujourd'hui ce n'est plus c'la
Plique, plaque, les voilà.
Oh ! la belle affaire, ô gai !
Oh ! la belle affaire.

La rime, disait Boileau,
Cé n'est qu'une esclave,
Mais dans ce style nouveau
Elle est bien plus brave :
On la voit même en avant
Pour épargner le bon sens.
Quel noble courage, ô gai !
Quel noble courage.

En tout lieu comme en tout temps
Notre ami des Muses,
Aux plus sublimes élans
Ouvre les écluses ;
A table comme en canot
Il nous donne du fricot.
Oh ! la bonne aubaine, ô gai !
Oh ! la bonne aubaine.

Les journaux qui de ces chants
Ornent leurs colonnes,
Quoiqu'en disent des méchants,
Gagnent des couronnes.
A la gloire sur leur pas
Nous rriverons Colas,
Pourvu que l'on rime, ô gai !
Pourvu que l'on rime.

BANQUISE.

Nous remercions notre critique pour l'envoi de ses vers, ce qu'il dit est plein de vérité et nous sommes parfaitement d'accord avec lui, les vers faits à la brasse n'ont jamais rien valu, et le rimeur du *Canadien* rimera encore longtemps, avant d'être poète.

RÉDACTION.

DEUX ENNEMIS DE SIR FRANCIS HINCKS.

Tôt au tard la vérité se fait jour, dit-on assez souvent. Et voilà qu'une fois encore le *National* est venu démontrer aussi clairement que deux et deux font quatre que son rédacteur, P. Huot, n'est pas le plus content des hommes.

Tel voit une paille dans l'œil de son voisin, qui ne s'aperçoit pas d'une poutre dans le sien. Il y a quelques jours le *Canadien*, en annonçant que certain comté du Haut-Canada se préparait à recevoir, par un somptueux dîner, le gouverneur des îles sous le vent, s'indignait qu'il était un comté capable de recevoir aussi bien un homme qui, avec ses plans échevelés, avait ruiné le pays.

Assurément le langage du *Canadien* n'était pas édifiant, et tous ceux qui se rappellent avec quelle chaleur ce journal a soutenu le ministère Hincks-Morin, peuvent s'assurer par là de la mesure de consistance et de la foi du doyen de la presse française de Québec.

Si on se souvient que le *Canadien* fut partisan de Mr. Hinks, on doit se rappeler aussi que le rédacteur payé du *National*, M. P. Huot, soutint ce ministère avec chaleur, et la part que ce Monsieur prit à l'élection de Messieurs Blanchet, Chabot et Alleyn.

Dès que le *Canadien* eut lancé cet apostrophe à Sir Francis, que nous détestons souverainement, nous aussi, le *National* rédigé par un des partisans de notre ancien ministre, reproche à son confrère son peu de consistance, tandis qu'en même temps, il nous prouve que lui-même n'en a pas du tout.

Il n'est personne, nous craignons qui ne soit étonné d'une audace pareille à celle du *National*, et n'ait reconnu la vérité de ce proverbe *tel vit d'une paille dans l'œil de son voisin qui ne voit pas une poutre dans le sien.*

Voilà ce que sont ces pauvres démo-

crates, et tous les jours ils nous prouvent que les sommes destinées à les acheter ne sont pas considérables.

Nous sommes persuadés que le *Canadien* n'est l'organe du ministère actuel que parce qu'il y trouve son profit, et que le *National* crierait vive Cartier comme son rédacteur crierait vive Francis, si l'on ne montrait seulement que les cordons d'une bourse.

Le premier ministre actuel fait bien de ne pas les acheter, car le premier jour où on se trouvera dans l'impossibilité de les retenir, ils obligeront l'argent reçu et mépriseront celui qui le leur aura donné.

Nous devons, en finissant, une petite explication à nos lecteurs ou sujet de l'épithète de *payé* que nous avons adressée à M. P. Huot, et cette explication sera encore une preuve de la bonne foi du démocrate par excellence.

L'on sait qu'il n'y a pas longtemps encore, les rédacteurs non payés du *National*, traitaient avec mépris, ou plutôt insultaient sans cesse les rédacteurs à gage des autres journaux ; maintenant un des anciens rédacteurs de la feuille démocrate en est le seul rédacteur et à gage, à notre tour nous le méprisons, non parce qu'il reçoit un salaire, sa tâche de dénigrer sans cesse est assez dégoûtante, qu'il gagne son argent ; mais parce que nous savons que s'il n'était pas payé alors, c'est parce qu'il n'y avait pas moyen de l'être.

CHEMIN DE FER DU NORD.

La compagnie du chemin de fer du Nord a adressé une lettre au conseil de ville pour retirer, du receveur général, les £287,500 qui restent encore sur les £300,000 empruntés pour la ville sur le crédit du fond d'emprunt municipal et à autoriser le maire à signer pour la corporation de Québec, le livre des actions. Cette lettre a été lue à la séance.

d'hier soir du conseil de ville. Son Honneur le maire, en la soumettant, a déclaré que, quand bien même le conseil consentirait à la demande de la compagnie, il n'avait pas l'intention de signer le livre des actions, avant de s'être assuré lui-même, en Angleterre, du succès probable du chemin de fer du Nord; et que si à Londres le succès ne devait pas accueillir le plan adopté, il pourrait, à son retour d'Europe, retirer les £287,500 de MM. Baring, entre les mains desquels il se proposait de les verser.

Sur motion de M. Audette, le Conseil a déferé aux vœux des directeurs par une majorité de 6 voix.—*J. de Québec.*

A une assemblée des Directeurs du chemin de fer du Nord, tenue jeudi, N. Casault, écuyer, ex-député de Montmagny, a été élu vice-président du bureau et délégué en Angleterre, conjointement avec M. Langevin.—*Idem.*

UN ÂNE EFFARÉ.

Pourquoi, Michel, qui a coutume de nous compter ses peines dans son *Observateur*, ne nous dit-il pas que presque tous les soirs quelqu'un le gêne et qu'il n'y a pas longtemps encore un individu lui fit une peur épouvantable près de la demeure du juge Powers, tandis qu'un instant auparavant il avait l'air d'un âne effaré sur la côte à Coton.

Si le bon citoyen nous contait toutes ses peines, nous connaîtrions plus amplement l'histoire de ses expéditions nocturnes.

Michel ne va pas à la recherche du fanal rouge, car de ce temps là la lune éclaire à merveille.

Si Michel croit à la métempsicose, son âme ne passera pas dans le corps d'un cheval, il n'aime pas ces sortes de bêtes; mais elle passera dans le corps d'un autre âne.

Nous espérons que le citoyen nous contera, dans les événements du mois d'avril, le beau poisson qu'il a couru malgré lui sur la côte à Coton; ainsi que le résultat de ses expéditions. Quant à ces dernières, peut-être n'en

dira-t-il rien, il est si discret et surtout si mystérieux.

ALLIANCE ANGLO-FRANÇAISE.—Le juge Aylwin a déclaré, en pleine cour, qu'il serait clément à l'égard des voleurs Deguerne et Forest, à cause de l'alliance anglo-française. (*Sic.*) Pour témoigner du bon vouloir et de la cordialité qui animent la nation anglaise envers le peuple français, a dit le savant juge, je traiterai avec la plus grande indulgence les accusés, qui sont français. Ainsi, le juge Aylwin fait à la glorieuse France l'insulte de prendre pour ses représentants deux vauriens comparaisant à la barre de la cour criminelle. Il était pourtant alors rempli d'esprit... de conciliation.—*La Guêpe.*

CORRESPONDANCE.

MM. les Collaborateurs,

Permettez-moi de me servir de votre intéressante feuille pour l'insertion des quelques lignes qui suivent.

Je me suis bien amusé, ces jours derniers, en lisant sur l'*Observateur*, le défi que le citoyen Michel lance au public, de lui prouver qu'il n'est pas seul rédacteur de sa sale guenille.

Le petit bonhomme se fâche tout rouge à la seule idée de partager ses lauriers. Il réclame la paternité de son petit *Observateur*. C'est moi, dit-il, qui compose, qui imprime, et qui corrige les épreuves, (en attendant que les épreuves le corrigent.) En un mot, c'est moi, qui suis le père de ma feuille. Je vais même, dit-il, jusqu'à poser pour fournir les caricatures qui ont et qui devront illustrer cette feuille. Je me mets devant mon (?) miroir et... je suis inspiré... je me copie. Voyez-vous, il y a chez moi, de l'étoffe pour tout faire... Ai-je besoin, par exemple, d'une caricature d'envieux ou de jaloux? je jette un coup d'œil sur mon greffe, ou, je pense un instant aux Canadiens qui ont le talent de se créer une honnête aisance et hurra! j'ai la figure qu'il me faut; mon *illustration* est trouvée. Et puis, ce n'est pas tout, notre petit Michel nous dit: Je vais mainte-

nant toucher la grosse corde! et il croit faire une prouesse. Comme s'il ignorait qu'il en est qui ont touché la grosse corde et frisé la petite, sans pour cela qu'on leur ait élevé une statue.

Je m'aperçois, MM. les Collaborateurs, que je m'éloigne du but que je m'étais proposé. Ce but était de répondre au défi de mon petit ami et de donner à César ce qui est à César et à... ce qui est à... Oui, petite... je vais te prouver aussi clairement que tu es un sot, que tu n'es pas le seul à rédiger ta guenille illustrée. Sois de bon compte, Michel, réponds la vérité aux quelques questions qui suivent et ma preuve est faite. 1. Ne descends-tu pas régulièrement tous les jours, chez le confrère de la Rue du Pont? tu sais cet autre être rancuneux qui veut se venger d'une certaine défaite qui lui pèse encore plus sur le cœur qu'un quart de ciment—bon—c'est cela, mon cher, voilà l'assistant papa... de ton *Observateur*. 2. N'est-il pas vrai, que le dit assistant papa, te donne certaines petites informations, te prépare quelques petites chansons, en attendant que son porteur de nouvelles arrive? 3. N'est-il pas vrai, qu'aussitôt après dîner, le dit porteur de nouvelles arrive, la pipe au bec, te saisit par ton habit ou passe un doigt dans une des boutonnières du dit habit, et te force pendant une heure ou deux à écouter *quelque chose d'extraordinaire* ou de *manifeste*, que tu nous débités ensuite pour des vérités venant de source certaine? N'est-il pas vrai enfin, que l'assistant papa ou le second Béranger est le rédacteur payé du "*National*"? et que le porte nouvelles est cet autre confrère qui veut venger le renvoi de son vénéré parent, (renvoi mérité par son incapacité.) et qui ne rêve que quarts de ciment?

Avoue que cela est vrai et que le rédacteur payé du "*National*" ne te fait pas de compliments pour rien, dans un de ses derniers numéros. C'est impayable vois-tu, Michel, un rédacteur qui prêche la nationalité sur tous les tons, qui te fait des compliments sur le bon goût que tu as de vouloir toujours trouver vol ou fraude chez les Canadiens

qui ont eu le talent de faire fortune... Pour un compliment semblable, Michel, tu serais ingrat si tu ne le proclamais pas grand homme et le seul candidat digne de se présenter aux élections prochaines. Permettez-moi, Messieurs les Collaborateurs, de prendre congé de vous, en donnant trois bourras! pour la nationalité du Trio de Tabellions.

COUP DE SCIE.

Messieurs les Collaborateurs,

Ayez donc la complaisance de me donner un petit espace dans votre charmante feuille, pour que je puisse répondre au correspondant Gérard du "Courrier." La maladie m'a empêché de répondre plus tôt. Ce n'est pas que j'attache beaucoup d'importance à sa personne, non plus qu'à ses £25; mais comme j'ai demandé à la Corporation la prime qui m'est due, je tiens à faire connaître au public que je ne demande pas ce que je n'ai pas mérité. Je pourrai toujours donner des preuves à l'appui de ce que j'avance.

Si j'avais un conseil à donner, je dirais à ceux qui écrivent des correspondances sur les journaux, qu'ils feraient mieux de casser leurs plumes que d'écrire dans le seul but de prodiguer la louange à leurs amis, sans se soucier, le moins du monde, de dire la vérité. Lorsque nous faisons diligence, ce n'est pas dans le but de nous faire louer, mais bien pour faire notre devoir et pour rendre service à nos concitoyens; toutes ces flatteries sont des mets dont nous sommes très peu friands.

Maintenant, un petit mot à monsieur Gérard. S'il y a autant d'écus dans sa bourse qu'il y a de vérités dans sa correspondance, il mettra du temps à y trouver £25. Je pense même qu'il ne savait pas du tout ce qu'il disait, lorsqu'il a offert le défi: il doit avoir agi en cela comme en tout le reste; on lui a dit: "Fais cela," et le pauvre diable l'a fait! Si je croyais que l'individu en question fut susceptible de comprendre le français, je lui dirais de se tenir coi, chez lui, sans se mêler du dehors; car la police est toujours prête à empoigner

les gens de sa trempe: ce serait malheureux, après les services qu'il lui a rendus!

Je suis,

J. X. MOISAN,
Capitaine des "Dragons."

RÉSOLUTIONS DE M. GALT.

Résolutions qui seront proposées par l'honorable M. l'Inspecteur Général Galt, au sujet de la Compagnie du chemin de fer du Nord du Canada.

L'hon. M. Galt propose de résoudre qu'il est expédient de décréter.

1. Que le Chemin de fer du Nord du Canada, avec son matériel roulant, son outillage et tous les droits et privilèges de la Compagnie, appartiennent de ce jour à la Couronne pour les objets suivants: —Le Gouverneur en Conseil pourra faire mettre le dit chemin de fer, le matériel roulant et l'outillage en ordre parfait et en bon état, —et pourra prélever les fonds nécessaires pour cet objet au moyen de l'émission de Débentures Provinciales ou autrement, et la somme dépensée à cette fin jusqu'à cette époque de la vente dont il est parlé plus bas, sera ajoutée à la créance de la Province, et constituera une charge privilégiée sur les produits de la vente: —Et le Gouverneur en Conseil pourra faire exploiter le chemin de fer, soit par l'intervention de la Compagnie, soit par toutes autres personnes ou parties; mais le surplus des recettes, après paiement de tous les frais pour faire fonctionner et tenir en bon état le chemin de fer, le matériel roulant et l'outillage, et déduction de six pour cent par année, sur le montant total de la créance de la Province, sera de temps à autre payé à la Compagnie. —Le dit chemin de fer, matériel roulant, outillage, droits et privilèges pourront le premier d'Août, être vendus par encaissement public, en la cité de Toronto, après avis régulièrement donné; —et les produits de cette vente seront distribués entre les créanciers de la compagnie, y compris la Province, suivant l'ordre de priorité de leurs créances respectives, les créanciers concurrents

fondés sur la priorité étant payés *pro-rata*, si les deniers provenant de la vente ne sont pas suffisants pour les payés en plein; —Et le Gouverneur en Conseil pourra faire acheter pour la Province les dits chemins de fer, matériels roulants, outillage, droits et privilèges à telle vente, et payer la balance (si aucune il y en a) du prix d'acquisition; déduction faite du montant de la créance de la Province, à même les deniers publics.

STATISTIQUES INTÉRESSANTES.

—Un journal anglais a comparé la criminalité de l'Irlande et de la ville de Londres. Le tableau suivant extrait de l'*Irishman*, a été composé sur les documents fournis pour l'année 1848.

Chiffre que devrait atteindre l'Irlande pour offrir la même criminalité que Londres.	Toute l'Irlande.	Londres seul.
364	51	91
108	11	27
428	néant!	207
952	89	238
1548	128	387
2476	841	619
1208	néant!	302
9596	353	2399
17052	883	4071

Le *Bien Public* publie les chiffres ci-dessus, et son correspondant anglais, qui les lui fournit, ajoute:

" Ces chiffres sont plus éloquents que tous les raisonnements qu'on pourrait faire. Londres, sur une population quatre fois moindre que celle de l'Irlande, comptait en 1848 cinq fois plus de criminels! Ajoutez que, eu égard à son étendue, la ville de Londres possède une police cent fois plus considérable que celle de l'Irlande. Il est impossible de faire un pas dans les rues de

la métropole sans rencontrer un constable. Que deviendrions-nous sans cette armée d'agent de police ? Il ne resterait plus qu'à nous revêtir d'une cotte de mailles et à nous munir de revolver en plein jour."

—Il s'est passé sur l'île de Camaran un fait intéressant. Un poste anglais établi sur cette île, en creusant le sol pour élever une redoute destinée à protéger du côté de la terre le petit fort de Muchram, qui est accessible pour les plus gros navires, a trouvé une tombe en partie détruite par le temps.

L'inscription du monument a fait connaître que cette tombe était celle du chevalier de Cressac, officier de la frégate *Vénus* qui fut chargée, en 1787, sous le commandement de l'amiral Rossily, par le roi Louis XVI, de faire l'exploration de la mer Rouge, et qui mourut pendant la campagne.

Les officiers anglais, mus par un sentiment pieux qu'on ne saurait trop approuver, ont relevé le monument de M. de Cressac. On sait que déjà, il y a quelques mois, les officiers de l'état-major du général Rose, ayant trouvé à Patna, dans l'Inde, les tombes des officiers de l'état-major du général français Raymond, mort en 1798, ont accompli dans cette occasion le même devoir.

DANGER DES MINES.

Le *Télégraph* de Bruxelles, publie les détails suivants sur une déplorable catastrophe qui est arrivée le matin du trois mars dans les travaux de la houillère de l'*Espérance*, à Montegnée, près de Liège.

« Le chef mineur était occupé à faire sauter des mines dans la partie la plus profonde des travaux ; cette opération avait déjà eu lieu deux fois sans le moindre accident ; une troisième mine fut préparée, et le chef mineur alluma la mèche qui devait y mettre le feu. A peine celle-ci était-elle allumée, qu'une explosion se fit entendre : c'était le *grison*, ce gaz terrible de nos houillères, qui venait d'éclater, brûlant tout ce qui se trouvait autour de lui.

« Une soixantaine d'ouvriers environ travaillaient dans les travaux quand l'explosion eut lieu ; une vingtaine se trouvaient dans la bouche où le coup de feu éclata. Dix-sept ou dix-huit ont été atteints ; ils ont été immédiatement transportés à l'hôpital de Bavière ; tous ont reçu de fortes brûlures, et l'un d'eux a eu en outre les jambes meurtries par suite d'un éboulement de pierres, conséquence ordinaire de ces catastrophes. On désespère de pouvoir le sauver.

« Huit ou dix autres ouvriers, moins fortement blessés, ont pu être transportés chez eux, Parmi les blessés amenés à l'hôpital, plusieurs sont mariés et pères de famille. »

AVIS.

Nos remerciements les plus sincères à l'hon. F. X. Lemieux pour l'envoi du rapport sur les travaux de Colonisation et autres documents parlementaires.

Un communiqué inadmissible.

ANECDOTES.

—Un homme, étant tombé du haut d'une échelle en bas sans se faire de mal, quelqu'un lui dit : Dieu vous a fait une belle grâce. Comment, dit-il, Dieu m'a fait une belle grâce ! il ne m'a pas fait grâce d'un seul échelon.

—Un grand d'Espagne, entrant dans une église à Madrid, donna de l'eau bénite à une dame qui lui fit voir une main fort maigre et fort laide, avec un beau diamant au doigt ; il dit assez haut pour être entendu de la dame : J'aimerais mieux la bague que la main. . . Et moi, dit la dame en regardant le collier de l'ordre qu'il portait, j'aimerais mieux le licou que la bête.

—Un capitaine suisse faisait enterrement pêle-mêle, sur le champ de bataille, les morts et les mourants. On lui représentait que quelques-uns des enterrés respiraient encore et en demandaient qu'à vivre ; bon, dit-il, si on voulait les écouter, il n'y en aurait pas un seul de mort.

—Un pauvre demandant l'aumône à un soldat, lui disait ; « Donnez moi quelque chose pour l'amour de Dieu,

et je le prierai pour vous. » Le soldat lui donna quelque pièces de monnaie, il lui dit ; Prends, et prie Dieu pour toi-même ; je ne prête point mon argent à usure.

—Les Anglais venaient en 1760 de remporter dans le Canada un avantage considérable sur les troupes Françaises. Le capitaine Young, officier distingué parmi les vainqueurs, n'écouterant que son courage, se trouve enfermé dans un endroit marécageux, et y est pris par les sauvages. Ils le traînaient dans un lieu écarté pour le tuer et lui enlever la chevelure, selon leur barbare coutume, lorsqu'un grenadier Français accourut à son secours. Ce n'est qu'après des altercations très-vives et très-opiniâtres, que l'intrépide Anglais se voit hors des mains de ces barbares. Il veut alors donner à son sauveur l'unique marque de reconnaissance qui soit en son pouvoir : il lui offre sa bourse ; dans laquelle il y a dix guinées. Le généreux grenadier la refuse opiniâtement, en lui disant, qu'il ne reçoit rien que du roi son maître. Son général, cependant, M le chevalier de Lévis, sollicité par M. Young, lui ordonna de la prendre. Le grenadier s'y détermine alors uniquement pour ne pas gêner un trait d'humanité par un acte de désobéissance.

—Le commandeur Forbin de Janson, étant à un repas avec le célèbre Boileau, entreprit de le railler sur son nom. Quel nom, dit-il, portez-vous là ? Boileau, j'aimerais mieux m'appeller Boivin. Le poète lui répondit sur le même ton : et vous monsieur, quel nom avez-vous choisi ? Janson ; je préférerais d'être nommé Jeanfarine, la farine ne vaut-elle pas mieux que le son ?

CIRCULAIRE.

LE Soussigné donne avis à ses amis et au public en général, qu'il transportera au 1er Mai prochain, son imprimerie au No. 1, Rue Buade, Haute Ville.

P. LAMOUREUX.

Québec, 19 Avril, 1859.

CONDITIONS.—On s'abonne chez Mr. P. Lamoureux, rue Lamontagne, en payant 50 cents par six mois et d'avance. Toutes lettres et correspondances doivent être adressées françaises de port, et comme suit : [Pour le Bourru, boîte No. 134, Bureau de Poste.]